



SETE BASSIN DE THAU

Sète le 13 juin 2017

www.choisirsonfioul.fr

Une nouvelle occasion de faire le plein d'économies pour les habitants de l'Hérault

Alors que le prix du fioul est fortement reparti à la hausse ces derniers mois, l'UFC-Que Choisir de Sète Bassin de Thau ouvre la troisième période d'achat groupé dans le cadre de la campagne « choisir son fioul » pour permettre aux Héraultais de faire baisser les prix.

Le prix du fioul domestique est, en effet, reparti à la hausse (+ 25 % entre avril 2016 et avril 2017)⁽¹⁾ soit de + 15 centimes d'€/l (+ 300 € pour 2 000 litres), l'UFC-Que Choisir entend alléger la facture des Héraultais chauffés au fioul. En effet, regroupés, les consommateurs mutualisent les coûts et obtiennent un tarif plus avantageux, comme l'ont souligné les expériences passées : les souscripteurs de la dernière opération ont en effet économisé 72 €, soit une réduction de 10 % de leur facture.

Comme pour les périodes précédentes, l'inscription à l'opération est gratuite, sans engagement, et se fait via le site choisirsonfioul.fr⁽²⁾. Elle permet de recevoir une offre personnalisée sur la base de l'offre lauréate qui résultera des appels d'offres lancés aux différents distributeurs locaux participants (petite et moyenne entreprise, grande distribution, groupes pétroliers).

Les habitants du bassin de Thau et les Héraultais peuvent s'inscrire jusqu'au 16 juin 2017 midi. L'offre lauréate sera dévoilée aux inscrits le 16 juin au soir. Ils auront alors jusqu'au lundi 19 juin midi pour accepter ou refuser cette offre.

La prochaine période de campagne « choisir son fioul » sera :

- du 11 au 22 septembre 2017 midi, l'offre lauréate de cette dernière période étant dévoilée le 22 septembre au soir.

Pour rappel, le principe est toujours le même : 15 jours pour l'inscription. Les inscrits reçoivent ensuite leur offre personnalisée le soir de l'enchère inversée organisée entre les distributeurs participants et 72 heures pour décider d'y souscrire ou non. En cas de souscription, la livraison du fioul doit intervenir dans un délai maximum de 15 jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation de 5 € TTC sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs à l'offre personnalisée.

L'UFC-Que Choisir de Sète Bassin de Thau invite donc les ménages chauffés au fioul à répondre à l'appel du «soyons plus pour payer moins», et les distributeurs locaux à participer à l'appel d'offres. Rendez-vous sur choisirsonfioul.fr

(1) <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des,10724.html>

Calcul à partir des prix de vente moyens mensuels nationaux (TTC) du fioul domestique, pour 2000 l. Données de la DIREM/DGEC : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

(2) Les consommateurs n'ayant pas Internet, peuvent s'inscrire par téléphone au 09.75.18.02.38 (prix d'un appel local). Du lundi au vendredi : 8h30 à 17h30 – le samedi : 9h à 12h